



La ville de Villemomble

Recrute un

Adjoint au directeur du service de l'aménagement urbain, commercial et du cadre de vie (H/F)

Cadre d'emploi des attachés, ingénieurs ou rédacteurs, techniciens

Sous la responsabilité du directeur du service de l'aménagement urbain, commercial et du cadre de vie, vous venez en soutien du directeur sur l'encadrement et le pilotage de l'équipe composée de 7 agents. Vous assurez le suivi des projets urbains en cours et à venir.

Missions principales (non exhaustives) :

- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'aménagement, d'urbanisme, de politique locale de l'habitat, de développement commercial et économique, de cadre de vie et de mobilités.
- Élaborer, coordonner et superviser les projets et les opérations d'aménagement urbain
- Identifier les besoins de la collectivité
- Superviser les 5 pôles de la direction : ADS, aménagement, foncier, habitat, commerce
- Pilotage de la planification urbaine et spatiale et mise en œuvre des principes du développement durable.
- Accompagner les pétitionnaires dans leurs demandes d'autorisation au titre du droit des sols et aux dispositifs publicitaires au vu du cadre réglementaire en vigueur
- Veillez à la qualité architecturale, urbanistique et paysagère des projets de collectifs et d'habitat individuel
- Garantir l'instruction et le respect des délais impartis au service
- Suivre les dossiers traités pour alimenter le rapport d'activités
- Gérer la commission communale des impôts directs (CCID) en lien avec le directeur du service
- Gérer et suivre le budget et les dépenses du service
- Être relais de direction en cas d'absence du directeur du service
- Savoir représenter la commune
- Suivre et mettre à jour les applications du logiciel professionnel

Profil et compétences :

- Expérience sur un poste similaire exigée
- Savoir travailler en équipe, être organisé, rigoureux et autonome
- Disponibilité, sens de l'écoute et de la communication
- Connaître les techniques managériales
- Sens des responsabilités
- Maîtriser le cadre réglementaire lié à l'urbanisme
- Permis B obligatoire

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 22 ARTT (39 heures hebdomadaire)

- Compte-Epargne Temps avec option de monétisation
- Action sociale en faveur des enfants
- Restauration municipale à prix attractif
- Parking
- Accès gratuit à la piscine municipale et à la médiathèque
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à recrutement@mairie-villemoble.fr ou, par courrier, à
Monsieur le Maire – service développement de la vie professionnelle – 13 bis rue d’Avron 93250 VILLEMOMBLE

Toutes les offres sont sur le site www.villemoble.fr rubrique « La Ville recrute »

